

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021**

Présents : Mmes VANNI Sophie, WAGNER Catherine, HACQUIN Delphine, HOFFMANN Capucine, ENGRAND Sandrine, BOUTTER Christelle, DYCZKO Michèle.

Mrs NUCCI Kévin, TRIPODI Dominique, BALLIN Gilles, SPICK Martial, BENHALIMA Mohamed, CANTELE Jean, LEGRAND Marc, MARTINELLI Tristan.

Excusés : Mrs KNOPPIK Eric, RACHIELE Olivier, MARQUEZ Joffrey, BRONDEAU Rocco, BOUDINET Eric. Mmes RACHIELE Stéphanie, TRIPODI Marine, DE MOURA Pascale.

Procurations : Mr KNOPPIK Eric a donné procuration à Mme WAGNER Catherine, Mr RACHIELE Olivier a donné procuration à Mr SPICK Martial, Mr MARQUEZ Joffrey a donné procuration à Mr BALLIN Gilles, Mme RACHIELE Stéphanie a donné procuration à Mme HOFFMANN Capucine, Mme TRIPODI Marine a donné procuration à Mr TRIPODI Dominique, Mme DE MOURA Pascale a donné procuration à Mme HACQUIN Delphine, Mr BRONDEAU Rocco a donné procuration à Mr LEGRAND Marc, Mr BOUDINET Eric a donné procuration à Mr MARTINELLI Tristan.

POINT N° 1 : VERSEMENT SUBVENTION

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au versement de la subvention à l'association suivante :

Subvention exceptionnelle :

Section Mõlkky du Haut Plateau Messin 500 €

**POINT N° 2 : CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE LA
VERBALISATION ELECTRONIQUE**

Le Conseil Municipal a accepté la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur la Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE.

POINT N° 3 : CONTRAT DE CONCESSION DE LA FOURRIERE

Le Conseil Municipal a accepté le contrat de concession avec la fourrière Gentile et Fils d'HAGONDANGE pour toutes les opérations d'enlèvement, de transport, de gardiennage et de destruction de véhicules terrestres.

POINT N° 4 : CONVENTION RELATIVE A LA PRATIQUE DE L'APPATAGE DE PRELEVEMENT OU A LA PRATIQUE DEROGATOIRE DE L'AGRAINAGE DE DISSUASION DU GRAND GIBIER

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux termes des conventions des adjudicataires des lots de chasse 1 et 2 de Mrs RICHTER Fabrice et ROBERT Michel.

POINT N° 5 : CONVENTION VIABILITE HIVERNALE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux termes de la convention viabilité hivernale de la Rue du 6 Septembre avec la Commune de Joeuf pour un pré-salage de la route.

POINT N° 6 : MISE EN LOCATION D'UN BUREAU SIS 8 RUE DE LA MINE

Le Conseil Municipal a accepté de louer un bureau au 8 Rue de la Mine au tarif de 250 €.

POINT N° 7 : LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A LA MAIRIE D'HOMECOURT

Le Conseil Municipal a accepté de louer la salle polyvalente à la Mairie d'Homécourt le 12 Décembre 2021 au tarif de 400 € afin d'y organiser son traditionnel repas des anciens.

POINT N° 8 : PERSONNEL COMMUNAL – TEMPS DE TRAVAIL DU SERVICE ADMINISTRATIF AU 1^{ER} JANVIER 2022

Le Conseil Municipal a accepté de diminuer le temps de travail du personnel administratif de 38 heures à 37 heures.

POINT N° 9 : PERSONNEL COMMUNAL – TEMPS DE TRAVAIL AU 1^{ER} JANVIER 2022

Le Conseil Municipal a accepté le décompte du temps de travail des agents publics sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures.

POINT N° 10 : PERSONNEL COMMUNAL - REGLEMENT RELATIF AUX MODALITES DE PRISE DE CONGES ET REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (RTT)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au règlement relatif aux modalités de prise de congés et RTT.



Le Maire,
Sophie VANNI